[Logo Label’Vie]

**LABEL’VIE**

**Société Anonyme à Conseil d’administration**

**Au capital de 289.395.700 dirhams**

**Siège social : Rabat-Souissi, Km 3,5 Angle rues Rif et Zaërs**

**Registre du Commerce de Rabat sous le numéro 27.433**

POUVOIR

# L’actionnaire convoqué est une Personne physique

Je soussigné(e)

Nom et Prénom : *”Nom du détenteur du capital”,*

Domicile : *”Numéro et rue” ”Code postal” ”Ville”*

# L’actionnaire convoqué est une Personne morale

La soussignée

Raison sociale : *”Nom du détenteur du capital”,*

Forme juridique : *” Forme”,*

Siège social : *”Numéro et rue” ”Code postal” ”Ville”,*

Immatriculée au registre du commerce de *”Ville ”* sous le numéro *”Numéro RC”,*

Représentée par ”Nom du représentant légal de la société actionnaire”, en qualité de représentant légal de la Société ”Dénomination sociale de la société actionnaire”

Actionnaire de la société LABEL’VIE, société Anonyme au capital social de 289.395.700 Dirhams, dont le siège social est situé à Rabat- Souissi, Km 3.5 Angle Rues Rif et Zaërs, immatriculée au registre du commerce de Rabat sous le numéro 27.433 (la **Société**),

Constitue pour mandataire :

**Le mandataire est une Personne physique**

Nom et Prénom : *”Nom du détenteur du capital”,* Domicile : *”Numéro et rue” ”Code postal” ”Ville”*

**Le mandataire est une Personne morale**

Raison sociale : *”Nom du détenteur du capital”,* Forme juridique : *” Forme”,*

Siège social : *”Numéro et rue” ”Code postal” ”Ville”,*

Immatriculée au registre du commerce de *”Ville”* sous le numéro *”Numéro RC”,*

Pour :

* me représenter à l’Assemblée Générale ordinaire de la Société qui se tiendra le 26 juin 2025 à 10h l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :
* Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l’exercice clos au 31 Décembre 2024, approbation desdits rapports ;
* Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l’article 56 de la loi 17.95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ; Approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l’exercice ;
* Approbation des Etats de Synthèse annuels sociaux et consolidés ;
* Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;
* Affectation des résultats ;
* Constatation de la démission de deux administrateurs ;
* Approbation de nomination de deux nouveaux administrateurs ;
* Pouvoirs à conférer.
* Questions diverses.
* en conséquence, assister à cette réunion en mon nom, signer le registre de présence et autres pièces, signer tous procès-verbaux, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l’ordre du jour et à celles soulevées par des incidents de séances, accepter les fonctions de scrutateurs ou les refuser et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Le

*Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».*